

Vos questions / nos réponses

Dépendance de mon conjoint

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/06/2013 08:56

Bonjour,

Je vous écris à ce jour au sujet de mon conjoint, pour cette situation qui me pèse. En effet, il consomme trop régulièrement de la marijuanah, et ce depuis 5 à 6 ans... Nous sommes ensemble depuis plus d'un an et demi désormais, et je perds espoir. Il a bien tenté de s'arrêter une à deux fois, il n'avait pas consommé durant deux à trois semaines.

Mais il y a un problème : il ne voit plus "l'intérêt" d'arrêter, ce qui fait que l'arrêt de cette substance n'est plus du tout à l'ordre du jour, en effet, il se projette dans l'avenir à, je cite "planter des pieds de beuh" etc, etc... Bien loin de ce que j'imagine pour mon avenir... Alors je ne sais pas comment lui faire prendre conscience, le pousser, le motiver dans cette voie-là. Surtout qu'il a un ami qui consomme également, et ces deux-là ont une influence l'un sur l'autre : quand mon conjoint avait décidé d'arrêter (pour postuler à un emploi qui faisait régulièrement des tests THC... auquel il n'a pas été pris, hélas) lui aussi... Mais ce n'est hélas plus à l'ordre du jour. J'ai beau essayé de lui parler, de tenter de le raisonner, mais il ne le perçoit pas comme un "mal", et c'est quelque chose qui persiste, qui blesse notre relation. Surtout que je le préfère largement dans son état normal, avec tous ses neurones... Encore, ce ne serait une "occupation" qu'occasionnelle, ça ne me poserait pas de problème, mais là... Je ne sais plus quoi faire... C'est au centre de conversation, ça devient invivable...

Je vous remercie d'être là pour soutenir des personnes dans le besoin, car il n'est pas évident de nos jours de trouver un soutien.

Mise en ligne le 02/07/2013

Bonjour,

Le cannabis prend une place très importante dans la vie de votre couple. Certes, votre conjoint a montré à une ou deux reprises qu'il pouvait arrêter, mais l'arrêt fut bref.

La description que vous nous faites de la consommation « trop régulière » de votre conjoint et son refus d'arrêter semblent indiquer une dépendance, mais nous n'avons pas assez d'éléments pour être catégoriques.

Toute situation de conflit doit privilégier le dialogue. Cependant il semble que le sujet de la consommation de votre compagnon s'invite un peu trop souvent à votre table. Peut-être serait-il préférable d'ouvrir davantage le dialogue, voire même de déplacer ce sujet délicat sur un autre terrain.

Pour ce faire nous vous avons mis en fin de réponse deux adresses de centres situés dans votre département et nous vous conseillons de les contacter. Il s'agit de CSAPA (centre de soins , d'accompagnement et de prévention en addictologie) dans lequel des professionnels (médecins, psychologues, addictologues , travailleurs sociaux, etc...) apportent aide et conseils aux personnes souffrant d'addiction, mais également à leur entourage.

N'hésitez pas, non plus, à nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, entre 8h00 et 2h00 du matin tous les jours) si vous souhaitez être ponctuellement écoutée, soutenue et réorientée si besoin.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre Hospitalier Bayeux-Aunay sur Odon : Unité Addictologie

3 rue François Coulet
Centre hospitalier de Bayeux
14400 BAYEUX

Tél : 02 31 51 20 76

Site web : www.ch-ab.fr/offre-de-soins/addictologie/bayeux/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 fermé le mardi matin.

[Voir la fiche détaillée](#)

Association Addictions France 14-CSAPA Rive gauche

9, rue Docteur Vincent
14000 CAEN

Tél : 02 31 93 61 32

Site web : addictions-france.org

Accueil du public : Lundi et jeudi 9h à 18h (1er jeudi du mois fermé le matin) - mardi 9h à 17h30. Mercredi

9h-17h et vendredi de 9h à 16h - Pour un 1er rendez-vous, appelez le mardi à partir de 14h00
Autre : Les créneaux sans rendez-vous sont réservés aux personnes déjà suivies au centre de soin.

[Voir la fiche détaillée](#)